



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
~~~~~  
**de la COMMUNE de VILLE-LA-GRAND**  
~~~~~

Séance du 4 juillet 2022
~~~~~

*Date de convocation :*  
**24 JUIN 2022**

*Date d'affichage :*

*Réception en Sous-  
Préfecture :*

Nombre de conseillers en exercice : 29 – Présents : 18 – Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLE-LA-GRAND, dûment convoqué, s'est réuni, en séance obligatoire, à la Mairie de VILLE-LA-GRAND, sous la présidence de Madame Nadine JACQUIER, Maire.

**MEMBRES PRESENTS :** JACQUIER Nadine, TROLAT Hervé, CAVAZZA Paola, SCHIERZ Richemène, ALEXIS Pierre, LAPERROUSAZ Maurice, JOLY Laurent, LANGLOIS Odile, D'ALIMONTE Concetta, ALIX Juliette, LAMOINE Philippe, BONTEMPS Johann, PAULMIER Léa, DE CHIARA Daniel, FERNEX Coralie, MANIGAULT Monique, CHEVALLEY Jean-Marc, MARCAIS Pierre-Antoine

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :** MILLERET Marie-Jeanne (pouvoir à JACQUIER Nadine), CLAUDE Josette (pouvoir à CAVAZZA Paola), LUY Jean-Claude (pouvoir à LAPERROUSAZ Maurice), ROPHILLE Pascal (pouvoir à BONTEMPS Johann), LETESSIER Alain (pouvoir à D'ALIMONTE Concetta)

**ABSENTS :** PERILLON Marcel (excusé), NUELLEC-HUDRY Edwige (excusée), CALLAY Christophe (excusé), DARDILHAC Chahinez, GHALEM DEBIEVE Samia (excusée), CHAVANNE Clélia (excusée)

Paola CAVAZZA a été élue secrétaire de séance par le Conseil municipal.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil Municipal, Madame Brigitte Place, Secrétaire du Maire.

~~~~~  
Délibération n°2022-075

Objet : SUBVENTION – Subvention exceptionnelle à l'association Wounky Production – projet long métrage « Dernière Soirée »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

CONSIDERANT l'intérêt public communal de subventionner le projet de long métrage afin de développer et soutenir l'activité culturelle et cinématographique sur le territoire de Ville-la-Grand ;
CONSIDERANT que ledit projet se situe sur la commune de Ville-la-Grand et concourt à la promotion culturelle, associative et audiovisuelle de la collectivité.

Madame la Maire expose au Conseil municipal que le projet précité sera tourné dans le hameau de Crêt et entièrement réalisé de manière bénévole par de jeunes professionnels diplômés d'écoles diverses de cinéma. De plus, l'association prévoit de proposer le film dans plusieurs festivals internationaux de cinématographie. Cela participe au rayonnement de Ville-la-Grand par la voie d'actions et de projets associatifs.

Madame la Maire précise que l'association Wounky Production s'engage à inscrire un remerciement spécial à la Mairie de Ville-la-Grand au générique du film.

Madame la Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Wounky Production.

Après exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ ;**

APPROUVE l'allocation d'une subvention de 500 € à l'association Wounky Production dans le cadre du projet exposé ci-dessus.

DIT que cette subvention sera budgétée au chapitre 65 du Budget Général 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.

La Maire,
Nadine JACQUIER

